

Guide du bénévole des Ateliers Socio-Linguistiques (ASL)

I - Le contexte

Le quartier de la Goutte d'Or compte une proportion élevée d'étrangers (32.7% à la Goutte d'Or contre 19.1% dans le 18^e et 14.5% à Paris). Parmi eux, beaucoup rencontrent des difficultés vis-à-vis de la langue française qui se répercutent sur leur insertion.

La recherche de maîtrise de la langue française, et plus largement la compréhension des codes socioculturels français, est une demande du public, à laquelle nous cherchons à répondre depuis de nombreuses années. Au sein du centre social, nous menions depuis quasiment la création de l'association, des actions en direction des femmes immigrées car elles sont bien souvent, plus encore que les hommes, touchées par de multiples discriminations et fragilisations.

Depuis septembre 2011, nous mettons également en place des groupes, mixtes, déjà scolarisés dans une autre langue, permettant de répondre à une demande croissante d'hommes et de femmes souhaitant apprendre le français.

Notre volonté, en tant que centre social, est de donner aux femmes et aux hommes issus de l'immigration, qui le souhaitent, les moyens d'apprendre la langue française avec derrière cela, l'aspiration à mieux vivre dans notre société et gagner en autonomie sociale.

II - L'accueil, l'orientation du public visé

Modalités d'accueil :

Durant le mois de septembre, l'accueil des personnes est effectué par la coordinatrice et quelques salariées du centre. Il s'agit alors :

- d'un entretien individuel et du recueil d'informations pour le dossier administratif
- d'évaluer le niveau d'autonomie au démarrage
- de cerner les compétences linguistiques (oral et écrit) et les motivations et besoins de la personne

Si le profil de la personne ne correspond pas à notre action, nous cherchons à l'orienter vers d'autres structures d'accueil, sinon nous lui proposons d'intégrer aux ateliers sociolinguistiques du centre.

Sauf exception, nous n'accueillons pas de nouvelles inscriptions au-delà du mois de novembre, pour ne pas perturber la cohésion du groupe et mettre la personne en difficulté en intégrant un programme déjà avancé.

Public visé/public reçu en ASL :

Le public visé est constitué :

- pour les groupes de l'après-midi, de femmes à peine ou jamais scolarisées
- pour les groupes du matin : d'hommes et de femmes scolarisés dans leur langue.

Il s'agit d'habitants de la Goutte d'Or ou proximité (18^e).

- recherchant une meilleure autonomie sociale et/ou professionnelle
- pouvant rencontrer des difficultés sociales ou professionnelles et n'ayant pas la possibilité d'accéder à une formation dans un organisme de formation agréé

- personnes s'inscrivant dans une démarche d'apprentissage pour mieux vivre ses différents statuts sociaux (parent d'élève, salarié, citoyen, consommateur, usager des transports publics, etc.)
- poursuivant un projet personnel dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle

Constitution des groupes :

Les groupes sont constitués par la coordinatrice fin septembre. Ils sont constitués en fonction des évaluations réalisées lors des inscriptions (ou en fonction de l'évaluation de fin d'année pour les personnes déjà inscrites l'année précédente) qui recensent :

- les capacités communicatives (orales/écrites)
- les compétences et autonomie sociale
- les besoins repérés

Inscription/adhésion/participation financière des usagers :

Une participation de 20 euros est demandée à chaque stagiaire pour couvrir une partie des frais pédagogiques. L'adhésion à Accueil Goutte d'Or est proposée mais pas obligatoire

III- Ateliers sociolinguistiques (ASL)

Objectifs des ASL :

- Permettre dans le cadre d'ateliers sociolinguistiques la découverte, l'exploration, puis l'appropriation, des espaces publics et des codes sociaux de l'environnement
- Accompagner le public, progressivement de la découverte des espaces sociaux et culturels à leur appropriation
- Favoriser la mobilité des participants en situation réelle et favoriser l'accès à la vie culturelle.
- Développer les compétences des usagers : avoir confiance en soi, affirmer ses choix et ses valeurs
- S'organiser dans la vie sociale (rapport au temps et à l'espace)
- Acquérir des compétences de communication, afin de mieux s'insérer dans la vie sociale et professionnelle
- Dans un climat de convivialité et de solidarité, permettre la découverte de l'autre et le respect mutuel.

Finalité : l'autonomie sociale du public accueilli :

Ce public est autonome, socialisé et connaît les règles et les codes culturels de sa société d'origine. Les ASL, qui doivent tenir compte des acquis antérieurs du public ici même et là-bas, lui permettront d'atteindre une autonomie sociale en France.

« Etre autonome c'est être capable, grâce à l'acquisition de compétences spécifiques, de s'approprier les règles d'un environnement donné afin d'y évoluer individuellement »

(cf. p. 7 du *Guide descriptif des actions socialisantes à composante langagière* publié par le CLP).

Ce qui veut dire que la personne est «acteur» de sa vie sociale. Les animateurs doivent l'accompagner dans les phases d'appropriation des espaces sociaux afin qu'il puisse INTERAGIR de façon harmonieuse dans la société française.

Compétences sociales :

Elles s'acquièrent par la maîtrise des espaces sociaux que la personne doit utiliser. Maîtriser veut dire aussi utiliser. Faire une sortie de loisirs au musée seulement pour montrer n'est pas la démarche ASL. L'objectif d'une sortie au musée par exemple, est de familiariser les participants avec les

lieux et les personnes qui y travaillent afin qu'ils puissent y revenir, utiliser les lieux, rencontrer les personnes en toute autonomie, avec leur famille ou leurs amis.

Compétences interculturelles :

Tout en reconnaissant les composantes culturelles d'origine des participants, il s'agit pour la démarche ASL de développer des compétences d'inter-culturalité qui permettront de : vivre, évoluer et maîtriser les espaces publics et sociaux. Le participant, ne peut que s'adapter à d'autres types de fonctionnement qui sont différents de ceux de son pays d'origine. Il ne s'agit d'aucun jugement mais d'une acceptation de la différence à des fins pratiques de vie quotidienne et aussi de savoir se positionner dans la société, faire des choix pour soi, ses enfants..

Compétences communicatives :

Elles sont complémentaires des deux premières et même tributaires. La démarche ASL s'appuie sur les actes de communication (actes de parole) comme moyen pour développer l'autonomie. Le registre de communication est à construire pour chaque espace social abordé. L'espace social devenant un cadre pour parler, lire et écrire tout en l'appropriant et se familiarisant avec lui.

Le guide des ASL (pp. 14,15) répartit les espaces sociaux et culturels en quatre champs :

1- vie publique, 2- vie citoyenne et fonctionnement de la société, 3-vie culturelle, 4- vie personnelle.

Logique Calendaire :

Les ateliers ne peuvent pas être déconnectés de l'environnement, de l'actualité (grève, élections, catastrophes naturelles, etc.). Ce qui se passe au quotidien dans la société ne peut pas être ignoré. D'où l'importance d'exploiter les médias.

Il y a aussi un calendrier récurrent à la société française et à chaque centre social : les jours fériés, le changement d'horaire, les périodes de fêtes puis de soldes, les impôts, les bons de vacances de la CAF, le 8 mars, la fête du centre social, la fête du quartier, les inscriptions au centre social..., etc.

Les ASL sont spécifiques aux centres sociaux et aux associations qui ne sont pas des organismes de formation linguistique.

Ce qui implique :

- a) l'adéquation avec le projet du centre
- b) l'articulation de l'activité de l'atelier avec les partenaires de proximité ou avec ceux qui travaillent dans l'espace social abordé (cf. p. 8 du *Guide descriptif*). Le partenariat avec l'extérieur est la clé de voûte de l'ASL.

Il est évident que pour s'approprier cette démarche, il faut bien en connaître l'esprit et ce que les mots signifient dans le contexte des ASL. Une lecture du *Guide descriptif des actions socialisantes à composante langagière* est indispensable (disponible au centre).

Fonctionnement :

Les ateliers ont lieu d'octobre à juin sauf pendant les vacances scolaires. Les personnes viennent 3 demi-journées par semaine. Nous demandons aux stagiaires d'être régulières et ponctuelles. Une personne peut rester 4 ans MAXIMUM au sein des ASL. Il est donc nécessaire d'accompagner les stagiaires vers une autonomie dans l'apprentissage.

Par ailleurs, nous demandons aux formateurs de veiller aux principes qui sont chères à l'association : respect de la laïcité, refus des inégalités et du racisme. La convivialité a sa place dans l'atelier mais ne doit pas prendre toute la place, de même que les problèmes sociaux individuels ne doivent pas être traités dans cet espace.

Moyens :

1) Moyens humains

Chaque groupe est animé par une équipe de formateurs bénévoles.

La coordination est assurée par une salariée de l'association qui veille au bon fonctionnement de l'action.

Intervention possible des autres salariés du centre pour des projets ou pour le suivi social des stagiaires.

Le partenariat avec des acteurs locaux pour la mise en place des projets (mise en contact par le biais de la coordinatrice).

2) Matériel pédagogique

Bibliothèque pédagogique (méthodes, CD...)

Des documents authentiques

Matériel audio, vidéo

Possibilité pour 1 ou 2 groupes d'accéder à l'informatique et au théâtre.